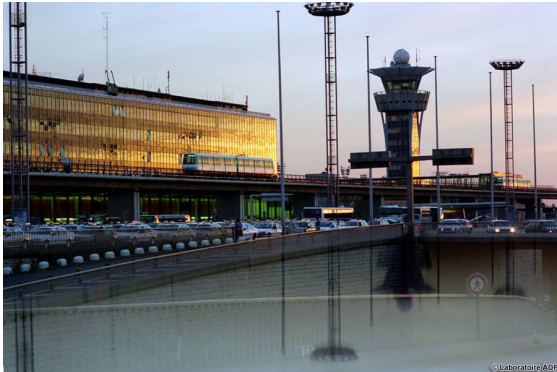


CENTRALE ELECTRIQUE D'ORLY UN ENJEU, LA SECURITE



ADP et Orly : CHIFFRES CLES

- Aéroports de Paris :
 - 6600 hectares, le plus grand domaine aéroportuaire d'Europe
 - 8203 agents au 31/12/2003
 - Prestations industrielles (télécommunication, électricité, eau...etc) : 53,2 millions € en 2003
- Orly :
 - 3709 agents au 31/12/2003
 - 22,5 millions de passagers
 - 106 000 tonnes de fret et poste
 - 203 000 mouvements commerciaux.

Alert : du « SUR MESURE »

La sécurité constitue dans ce contexte une priorité essentielle pour ADP :

« La sûreté figure parmi les premiers services qu'attendent les clients des aéroports parisiens et constitue pour ADP un enjeu d'excellence qui s'inscrit dans sa stratégie d'entreprise. Lors de cette première phase, les effectifs dédiés à la sûreté ont doublé (4200 personnes) et ADP a investi près de 230 millions d'euros par an sur les exercices 2001 à 2004. Aujourd'hui, la première phase d'équipement est achevée et l'action d'Aéroports de Paris est résolument orientée vers l'amélioration de la qualité des actions, le renforcement du professionnalisme des acteurs, la rationalisation des moyens et l'amélioration des techniques. »

L'électricité fait partie des facteurs essentiels à gérer pour optimiser le fonctionnement d'un aéroport et maîtriser les enjeux vitaux de cette structure. Pour converger vers cet objectif crucial de sécurité, la centrale de production électrique d'Orly a récemment subi une rénovation totale, finalisée en 2004. Lors de la préparation de cette rénovation, un cahier des charges été établi. La nécessité d'un système de téléalarme faisait partie des conditions sine qua non du projet. Après investigation pour trouver le produit le plus adapté aux scénarii spécifiques de la centrale, le choix s'est finalement porté sur **Alert**. Elle s'est équipée d'un système de supervision PCVue couplé au gestionnaire d'alarme **Alert**.

L'activité de la centrale repose sur 2 turbines de 10 Mégawatts qui alimentent le réseau commercial, et 3 diesels d'une puissance de 1500 kW pour l'exploitation et l'A.N.A. (Aide à la Navigation Aérienne) : tour de contrôle, balisage des pistes, radionavigation. La mission de la centrale couvre la production, la distribution, le dépannage, l'entretien et le contrôle du réseau.

Alert, la logique du risque zéro

La centrale est responsable de tout ce qui concerne l'électricité fournie par EDF mais elle doit aussi être capable de couvrir les besoins en énergie en cas de panne EDF (20 000V !). Dans ce dernier cas, on parle de « reprise secours ». Ce passage du courant EDF hors service au courant de substitution doit s'opérer en fonction d'un impératif fatidique : un raccord sans rupture pour tout ce qui concerne l'ANA. Face à cette loi de continuité implacable, les acteurs n'ont donc pas droit à l'erreur. L'assistance d'**Alert** alliée à PCVue constitue une garantie majeure et un facteur clé de succès dans ces procédures d'urgence extrême.

Alert permet également de surveiller les variables inhérentes à la qualité du réseau, la distribution et la sécurité : courts-circuits, défauts terre, chute, pic ou rupture de tension, « mouvements inconnus » - par exemple une manœuvre réalisée sur un équipement sans prévenir -, etc.



Les alarmes ont été rassemblées par groupes et prédéfinies comme telles dans PCVue et **Alert**. Une autre grande force d'**Alert** dans ce contexte d'utilisation reste la capacité de hiérarchisation, de filtrage des alarmes. Ceci renforce l'efficacité des transmissions et évite les engorgements si une avalanche d'alarmes se produit.

En cas d'alarme, une personne équipée d'un téléphone portable GSM, désignée comme responsable, reçoit en priorité les appels et assure ainsi le rôle de relais. Il garde la main sur leur validation et répartition ultime. En centralisant ces alarmes, il diagnostique le degré d'urgence, détermine le type d'intervention nécessaire. Il appelle ensuite la personne qu'il juge adéquate ou décide d'agir lui-même.

En cas d'alarme, les tentatives d'appel se déroulent en 4 étapes, hiérarchisées selon l'ordre de priorité suivant en cas d'échec sur l'étape précédente :

- 3 essais sur portable
- 3 essais sur ligne fixe
- Bascule sur autres numéros de l'astreinte

L'appel consiste en un message vocal préenregistré. A réception de cet appel, le destinataire doit tout d'abord acquitter l'appel en appuyant sur un chiffre prédéterminé. Il peut ensuite écouter les alarmes et aussi les faire répéter à sa convenance. Par ailleurs, il peut acquitter les alarmes par groupe ou une à une.

Il reste possible à tout moment de rappeler pour obtenir le bilan des incidents en cours de résolution.

Alert : plus de mobilité, plus d'efficacité

Auparavant, la centrale d'Orly fonctionnait principalement avec un système composé de voyants et d'alarmes sonores. Ce système pénalisait l'efficacité des opérateurs doublement. D'une part, ce système fixe les forçait à la sédentarité en les contraignant à rester au poste de contrôle pour ne pas manquer la signalisation d'un incident. D'autre part, l'information qui leur parvenait était incomplète : ils savaient qu'il y avait un problème dans un endroit déterminé mais ils ne pouvaient pas toujours savoir précisément de quel défaut il s'agissait. **Alert** confère à l'information qui leur parvient le meilleur niveau de précision possible. Ils peuvent dorénavant faire remonter des informations détaillées notamment sur les cas suivants : Départs haute tension, points machines diesel/turbine, et les transformateurs (température et fuite fluide).



Ainsi, grâce à l'assistance d'**Alert** et PCVue, les agents de la centrale ont acquis une plus grande mobilité pour couvrir le secteur de façon optimale en restant toujours accessibles.

Ils ont aussi perfectionné leur capacité d'intervention, leur réactivité puisqu'ils obtiennent la bonne information avec le niveau de précision nécessaire au bon moment, où qu'ils soient. Grâce à cette accessibilité, les opérateurs peuvent

néanmoins toujours se rendre au poste central dans les plus brefs délais. La mobilité ne les coupe pas de leur base. Les déplacements plus fréquents restent donc compatibles avec les passages obligés au central, point de ralliement essentiel dans les procédures internes.

Les interventions sont aussi mieux réparties et plus efficaces puisqu'ils peuvent désormais connaître la nature exacte du défaut.

Enfin l'installation d'**Alert** a été d'autant plus facile que l'utilisateur n'a pas eu à redéfinir dans **Alert** tout ce qui avait déjà été paramétré dans PCVue. Il lui a suffi d'importer la base de données déjà renseignée dans PCVue. Il a pu ainsi gagner un temps précieux et rationaliser plus rapidement son installation couplée.